

● (2110)

Vous devriez l'expulser au son du tambour. Faites-le venir à la fête de Noël demain soir et chassez-le au son du tambour avant qu'il ne fasse plus de tort au pays.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie:

Le souci que le gouvernement se fait des droits de propriété et des impôts dans l'industrie énergétique (plutôt que de se préoccuper du véritable problème, celui de nos approvisionnements en énergie) retarde la réalisation de grands projets... Les dépenses des compagnies pétrolières et gazières devaient représenter le tiers environ de tous les investissements en 1981.

Ces espoirs sont maintenant anéantis.

Data Resources of Canada prévoit, entre autres, que les investissements commerciaux demeureront exactement les mêmes en 1981; avant le budget, la firme prévoyait une hausse de 1.4 p. 100.

De toute l'histoire du Canada on n'a jamais vu un pareil avorton de budget, ni un budget qui ait fait autant de mal à l'économie nationale. Je ne vous demande pas de me croire sur parole. Je ne fais que vous soumettre des opinions émanant d'autres économistes respectés.

De toute évidence, à un moment donné, il fallait bien qu'il se produise des hausses du prix de l'énergie bien que ce qu'il y a de décevant sous les libéraux c'est qu'elles ne sont pas assorties de la promesse qu'il y aura une augmentation des approvisionnements énergétiques.

Mon temps de parole est-il bientôt écoulé? En ce cas, je n'aurais pas le temps de vous donner les autres citations. Le scénario est macabre. Je recommande à tous les députés de le lire dans le numéro de décembre 1980 du magazine *Exécutive*. Je conseille aux députés d'en face de se rendre à la fête de Noël demain soir. Qu'ils balancent MacEachen, qu'ils renvoyent Lalonde et peut-être que le Canada aura alors une chance de trouver une solution raisonnable et intelligente à ces problèmes!

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: En guise de conclusion, quand il a présenté ce bill le ministre a déclaré que celui-ci s'inspirait des principes de la sécurité de l'approvisionnement, de la possibilité de réussite et de l'équité dans les affaires. Ce bill n'apporte pourtant aucune sécurité au Canada. Personne ne se voit donner de possibilité de réussite. On n'y trouve pas trace non plus de conditions d'équité. Messieurs, pour l'amour de Dieu, réunissez-vous donc en caucus et modifiez cette politique avant qu'il ne soit trop tard.

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir dire quelques mots à propos du bill C-48, la loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz.

Il était intéressant de voir le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) en pleine forme ce soir et d'entendre ses observations très conciliantes et très peu sectaires et le style oratoire ampoulé dans lequel il excelle. J'espère que celui qui négociera avec le premier ministre de l'Alberta ou le ministre de l'Énergie de cette province pour le compte du gouvernement fédéral, peu importe qu'il s'agisse du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) ou du premier ministre (M. Trudeau), se montrera bien plus conciliant que lui. Je me demande si nous arriverions jamais à conclure une entente sur l'énergie en adoptant une telle attitude.

Si ces négociations sont entreprises dans les prochains mois, elles déboucheront peut-être sur un accord. Comme la plupart des députés, je crois qu'il est essentiel de conclure un accord sur la fixation des prix du pétrole et du gaz. Ceux d'entre nous

Pétrole et gaz du Canada—Loi

qui siègent au comité permanent des ressources nationales et des travaux publics savent à quel point il est urgent de pousser les projets d'exploitation de l'huile lourde et des sables bitumineux. Nous savons que chacun de ces projets représente un investissement de 8 à 10 milliards de dollars et de sept à huit ans de travaux préparatoires. C'est ce qui est ressorti des discussions que nous avons eues l'automne dernier avec les représentants des sociétés Alsands et Esso Resources.

De nombreux députés des deux côtés de la Chambre veulent que l'on entreprenne ces négociations au plus tôt. Ce serait dans l'intérêt non seulement de l'Alberta, mais de toutes les parties du pays. Je suis sûr qu'un accord sera possible si l'on manifeste le même esprit de conciliation et de compromis qui existe dans le pays depuis quelques années.

Depuis douze ans que je suis député ici, j'ai découvert que plus le niveau de gouvernement est élevé, municipal, provincial ou fédéral, plus ce gouvernement reçoit de blâmes. Qu'une petite municipalité n'arrive pas à obtenir une subvention pour construire une usine d'épuration des eaux ou qu'une province ait des problèmes, c'est toujours le niveau supérieur de gouvernement qui en reçoit le blâme.

Le gouvernement fédéral se fait souvent réprimander pour des problèmes qui ne lui sont pas nécessairement attribuables. Il doit alors ravalier sa fierté et s'attaquer à la tâche, car il a une responsabilité nationale. Il ne peut élaborer une politique pour une seule région du pays. Je suis convaincu que le premier ministre et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources voulaient conclure une entente quand ils ont rencontré les représentants et le premier ministre de l'Alberta, en mai, juin et juillet derniers. Il y a eu de nombreux entretiens et de longues séances de négociation. On peut soutenir que les deux parties abordaient la question sous un angle différent. L'Alberta se croit certes seule propriétaire de ses ressources et est convaincue qu'elle seule devrait avoir le contrôle jusqu'à la consommation. Le gouvernement fédéral s'efforce de mettre dans la balance d'une part les besoins des provinces productrices, l'Alberta, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique, et d'autre part les besoins des consommateurs.

Chaque augmentation de un dollar du prix d'un baril de pétrole représente une hausse de un demi-point de l'indice des prix à la consommation. Nous subissons la pire inflation depuis 1975, alors que l'on avait imposé le contrôle des prix et des salaires. Le taux d'inflation était de 10 p. 100 l'été dernier.

Lorsqu'il a pris la parole au sujet du bill la semaine dernière, le député d'Étobicoke-Centre (M. Wilson) a déclaré que nous devrions rapidement atteindre 85 p. 100 du prix mondial. Je ne sais pas ce qu'il veut dire par rapidement. Mais il ne faut pas oublier que lorsqu'on parle d'atteindre le prix mondial, cela suppose une augmentation d'au moins \$20, soit une hausse de 10 p. 100 du taux d'inflation, qui est déjà de 10 p. 100.

Le gouvernement fédéral est conscient qu'il doit lutter contre l'inflation tout en agissant dans l'intérêt des consommateurs et des régions productrices. Il ne faut par ailleurs pas oublier que le taux de chômage est très élevé au Canada. Selon les économistes, chaque majoration de un dollar du prix du baril de pétrole signifie une perte de 20,000 emplois. Or, selon les entreprises pétrolières, les régions productrices perdront des emplois si le prix n'augmente pas et si les projets ne sont pas mis en chantier. Par contre, si le prix du baril de pétrole